



Covid-19 : dans les écoles, le sentiment d'un grand flou

Dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée, la procédure liée au coronavirus n'est pas toujours comprise. La difficulté d'accès aux tests pour les cas contacts renforce les inquiétudes

On a voulu faire une rentrée presque comme si de rien n'était... et on mesure, aujourd'hui, les conséquences de la méthode Coué!» Fanny Capel fait partie de la trentaine d'enseignants et de personnels du lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) qui ont exercé, jeudi 10 et vendredi 11 septembre, leur droit de retrait, « au vu de la légèreté des dispositions sanitaires prises », explique la professeure de lettres.

Dans cet établissement, la liste des doléances est longue. Pas – ou pas assez – de gel hydroalcoolique dans les salles, pas de virucide à disposition pour désinfecter le matériel régulièrement (« pas même les raquettes ou les tapis pour l'EPS »), pas de masques distribués en nombre suffisant, pas d'infirmière scolaire...

Au lycée Paul-Eluard, quatre lycéens de classes différentes ont été placés en quatorzaine après avoir des tests positifs au Covid-19. Mais personne d'autre, pour l'heure, et c'est aussi ce qui pose problème aux enseignants mobilisés : « Il n'y a pas eu de définition des cas contacts, ou en tout cas pas à ma connaissance », souligne Fanny Capel. Ni parmi les élèves – ils sont 2000 – ni parmi les personnels – au nombre de 200. « Le prochain cluster, est-ce que ce sera nous ? », s'interroge l'enseignante.

« S'ADAPTER LOCALEMENT »

Cette même question résonne chez les parents et les enseignants de nombreux autres établissements, même parmi les plus sereins, au moment où débutent par ailleurs les évaluations nationales de CP, CE1, 6^e et seconde. Depuis la rentrée, le nombre de classes fermées n'a cessé d'augmenter – elles étaient 524 selon le dernier décompte donné le 10 septembre, et 32 écoles en entier. Les interrogations sont légion : pourquoi décide-t-on, ici, de limiter la quatorzaine aux cas

confirmés et/ou aux cas contacts, quand on ferme, là, toute une section, tout un niveau,

voire tout un établissement ? Pourquoi renvoie-t-on parfois les enseignants à la maison, mais pas les animateurs ou les personnels de direction qui les ont côtoyés (l'inverse est aussi vrai) ? Qui décide de quoi dans la « chaîne sanitaire » qui implique les rectors, les préfets et les agences régionales de santé (ARS) ?

En creux, c'est bien la stratégie nationale du « tester, tracer, isoler », déclinée localement, que la communauté éducative interroge. Ce « cas par cas » est assumé par les agences régionales de santé, où l'on essaie d'être pédagogique sur la procédure, pas toujours comprise. « Une enquête a bien eu lieu au lycée Paul-Eluard, explique-t-on ainsi à l'ARS d'Ile-de-France. Et sur les quatre cas confirmés, parce que le port du masque a bien été respecté par tous [il est obligatoire dès le collège], il n'y a pas eu de contacts à risque identifiés ; donc pas d'autres mises à l'isolement. »

Comment expliquer un tel décalage entre les règles affichées et le ressenti sur le terrain ? Les fiches simplifiées sur la marche à suivre face à des cas de Covid, suspectés ou confirmés, chez les élèves ou parmi les adultes, sont arrivées seulement quatre jours avant la reprise. Elles demandent aux chefs d'établissement de prévenir leur hiérarchie académique lorsqu'un cas est confirmé. L'académie prend alors contact avec l'ARS, qui mène une enquête sur la base de listes de « cas contacts » établies par les établissements, et décide, au besoin, d'isoler une ou plusieurs personnes, une ou plusieurs classes, avec l'aval de la préfecture.

Ces déclinaisons n'étonnent pas les infirmières scolaires du Snies-UNSA, en première ligne pour prendre en charge et isoler un élève. « Si vous visitez dix collègues, vous verrez bien que pas un ne ressemble à un autre, souligne Gwenaëlle Durand, l'une des porte-parole de ce syndicat. Et puis, il y a des départe-



ments orange, des départements rouges... Pas le choix, il faut bien s'adapter localement. »

Parmi les parents, à l'inverse, le mode d'emploi est dénoncé comme « flou ». « Nous venons d'apprendre qu'un cas de Covid était déclaré en CM2, témoigne Marc Chonier, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). La classe est fermée une semaine, soit ; mais des frères et sœurs d'élèves mis à l'isolement continuent, eux, de venir. Dans la cour, les enfants d'élémentaire et de maternelle se mélangent. Une classe fermée une semaine, cela suffira-t-il ? » A Toulouse, c'est la dynamique inverse qui fait se mobiliser les familles : neuf classes d'une même école élémentaire ont été fermées, après la découverte d'un cas positif chez un enfant, et la décision semble « démesurée » et « excessive » à bon nombre de parents. La FCPE locale demande que soit établie « au plus vite » la liste des cas contacts.

« L'objectif est d'être capable de réagir dans les quarante-huit heures à chaque fois que des symptômes sont signalés en termes de tests des cas contacts », soulignait le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, dès le 20 août. Mais même parmi les enseignants qui se disent confiants, la « bataille contre la montre » qu'ils racontent vivre pour identifier des cas génère de l'anxiété.

Les délais varient de quelques heures à trois jours, entre la première remontée d'information et la décision des autorités de santé, assure le syndicat de proviseurs SNPDEN-UNSA. « L'important est de donner un maximum d'informations au rectorat », rapporte Laurent Le Drezen, proviseur à la Seyne-sur-Mer (Var) et responsable national au SGEN-CFDT, dont une classe vient d'être mise en quatorzaine après un cas confirmé. « Chez nous, on a précisé le fait que l'élève était allée en cours de sport, donc sans masque, qu'elle avait déjeuné dehors avec des amis... Tout cela permet d'accélérer la prise de décision », juge ce proviseur. La fermeture de la classe en question a été décidée seulement « trois heures après » que l'information lui est remontée.

UNE « INCERTITUDE DE PLUS »

Mais ça n'est pas toujours si simple. « Un collègue a remonté une liste de 500 noms, il a fallu lui expliquer que ça ne fonctionnait pas comme ça », rapporte Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN. L'analyse détaillée

des cas prend du temps à des chefs d'établissement qui en manquent déjà. « J'ai passé deux heures hier avec mon infirmière scolaire à établir la liste des cas contacts pour deux élèves testés positifs », raconte Pascal Bolloré, secrétaire général adjoint du même syndicat et principal d'un lycée du Val-de-Marne.

Et puis il y a la course d'obstacles jusqu'aux laboratoires, saturés. « Depuis qu'une classe de CM1 dans mon école a fermé, une semaine après la rentrée, les enfants défilent dans mon bureau », confie sous le couvert de l'anonymat le directeur d'une grosse école de Clermont-Ferrand. Maux de ventre, mal de tête, « sans doute que ça somatise », dit-il. Mais pas que : « Plusieurs écoliers d'autres classes sont en attente de pouvoir être testés, les délais en labo s'allongent, et ça va devenir très compliqué de respecter la procédure. »

Les tests, « c'est le gros point noir du moment », souffle aussi Lucien Marboeuf – un pseudonyme que ce professeur des écoles utilise comme blogueur. Sur les vingt-neuf élèves de sa classe, fermée une semaine après la rentrée à la suite de la découverte d'un cas positif, les enfants ne sont pour l'instant que quatre ou cinq à avoir « décroché le Graal » – une prise en charge pour un prélèvement naso-pharyngé. « A ce rythme, on aura dépassé le temps de l'isolement sans passer par la case test. »

Une « incertitude de plus », que cet enseignant partage avec d'autres dans la profession. « Quand les parents doivent-ils consulter ? Quand l'élève peut-il revenir ? Avec ou sans test ? Avec ou sans certificat médical ? Il serait temps de nous aider, aussi, à clarifier ce que l'on peut dire aux parents », observe Laurine (son prénom a été modifié), professeure d'élémentaire dans une petite école rurale.

Le lycée Paul-Eluard, à Saint-Denis, n'est plus le seul à « bouger » : dans la même ville, des personnels du collège Elsa-Triolet dénoncent l'absence d'infirmière et d'assistante sociale. A Paris, des enseignants du collège Valmy ont débrayé pour protester contre le remplacement seulement partiel de l'équipe de vie scolaire – les surveillants, les assistants d'éducation – placée en quarantaine.

« On voudrait croire que tout cela n'arrive qu'une fois, mais rien ne me dit qu'il ne faudra pas être reconfiné encore et encore », souffle l'enseignant Lucien Marboeuf, qui termine sa période d'isolement avec l'« envie de croire que tout cela va se roder au fil des mois ». ■

MATTEA BATTAGLIA ET VIOLAINE MORIN



**A l'entrée
d'une école
de Bron
(Rhône), le
1^{er} septembre.**

JEFF PACHOUD/AFP